



Casablanca, le 3 décembre 2010

**AVIS N°172/10
RELATIF A LA CLOTURE ANTICIPEE DE LA PERIODE
DE SOUSCRIPTION DES OBLIGATIONS ORDINAIRES ONDA**

Vu les dispositions de l'avis n°170/10 du 25 novembre 2010 relatif à l'introduction en Bourse des obligations ONDA;

Vu les dispositions prévues par la note d'information, visée par le CDVM le 24 novembre 2010, sous la référence n°VI/EM/048/2010, relative à l'émission des obligations ONDA.

ARTICLE UNIQUE

Les Conseillers et Coordinateurs Globaux " BMCE Capital Conseil." et Upline Corporate Finance, sous le contrôle de la Bourse de Casablanca et du CDVM, ont décidé de clôturer la période de souscription des obligations ONDA, par anticipation, le Vendredi 03 décembre 2010 à 17h00.

Par conséquent, les membres du syndicat de placement ne sont plus autorisés à collecter des souscriptions pour la journée du Lundi 06 décembre 2010.

Direction des Opérations Marchés